



L'année 2012 commence comme l'année 2011 s'est terminée

Plans d'austérité, hausse du chômage, multiplication des licenciements, baisse du pouvoir d'achat... et ce pour tous les salariés du pays, à l'ADDSEA comme ailleurs. On nous fait payer à nous, travailleuses et travailleurs, la crise et les dettes des plus riches.

Et cela est valable, dans la branche dite « associative à but non lucratif », dans le secteur social, comme ailleurs. Au niveau de notre branche, après la dénonciation de la convention collective 51, nous avons toutes les raisons de nous inquiéter en ce qui concerne notre convention collective 66.

Les dernières NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) n'ont été signées, une fois encore, par aucune organisation syndicale à l'ADDSEA. En effet, alors que les prix augmentent, aucune perspective de hausse des salaires n'est envisagée, si ce n'est, peut-être, au niveau national une hausse de 1% alors que le taux de l'inflation officielle dépasse les 2% pour 2011. Par contre, la direction générale continue à tenter de supprimer la prime d'internat pour certaines catégories de salariés, en particulier les travailleurs sociaux du Pôle Hébergement Logement. Bien entendu, si ces salariés se voient privés de la prime d'internat, la direction tentera de s'attaquer aux salaires d'autres travailleurs de l'ADDSEA.

Après la restructuration en pôles, la mise en place de CPOM (Contrats Pluri-annuels d'Objectifs et de Moyens) a pour principal objectif de réduire les coûts, c'est-à-dire avant tout les salaires. Avec la restructuration, nous avons déjà assisté à des suppressions de postes, entraînant une dégradation des conditions de travail. Dans bien des établissements et services, nous pouvons aussi constater l'accroissement des postes précaires au détriment des CDI. Pour les ITEP et le secteur de l'enfance (Pôle Enfance Hébergement, AEMO, Prévention Spécialisée, etc.), il est d'ores et déjà annoncé qu'un des buts du CPOM est de supprimer des places d'internat. Les emplois de nos collègues surveillants de nuit et maîtresses de maison sont particulièrement visés et menacés.

Cette volonté de faire un maximum d'économies sur notre dos se traduit par des violations de nos droits, qu'il s'agisse du code du travail, de la convention collective ou des accords d'entreprise pourtant signés par la direction générale. Dans certains services, comme le Relais Parental ou le CER, il faut encore se battre pour faire appliquer l'accord d'entreprise de 2008 qui stipule que les nuits doivent être payées heure pour heure. Pour les salariés annualisés, il faut trop souvent insister pour pouvoir récupérer ou se faire payer les heures effectuées hors délais de prévenance. Le manque de personnel comptable entraîne de multiples erreurs sur les feuilles de paye, et, en cas de trop-perçu dû à une erreur de l'ADDSEA, la Direction Générale se permet régulièrement, en toute illégalité, d'effectuer des retenues sur salaires pour se rembourser. A l'inverse, la CGT a dû lutter pour obtenir que tous les salariés en CAE-CUI bénéficient de la prime dimanches et jours fériés. Contrairement à ce que stipule la convention collective, les Correspondants de Nuit ne touchent toujours pas la prime d'internat. Et ce ne sont là que quelques exemples qui montrent bien avec quel mépris la direction traite les salariés.

En 2008, par la mobilisation et l'unité, les salariés de l'ADDSEA ont réussi à faire respecter leurs droits et aboutir certaines de leurs revendications. Aujourd'hui encore, les raisons de se mobiliser et de se révolter ne manquent pas. Ce n'est que par nos luttes, par notre mobilisation et notre solidarité, que nous parviendrons à faire reculer la direction et à améliorer nos conditions de vie et de travail.

Pour tout contact : cgt.addsea@gmail.com—**Blog :** <http://cgtaddsea.wordpress.com/>